



Championnats régionaux en bassin de 25m

Samedi 07 et dimanche 08 décembre 2013 à Castres (4 réunions)

Mode de participation :

Sont autorisés à participer les nageurs et nageuses des séries excellences régionales ou supérieures et ceux ayant réalisé une performance de la grille de qualification au cours de la saison sportive précédente ou lors des championnats départementaux en bassin de 25m.

Ceux-ci peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 5 engagements maximum.

Les clubs qui ne peuvent pas engager directement ces nageurs dans leur espace Extranat, doivent faire parvenir, les engagements de ces nageurs à engagements@mpffn.fr

UNIQUEMENT

Spécifier :

- le nom, prénom du nageur ou de la nageuse, sa catégorie (M, C, JR).
- les nages.
- les temps d'engagements réalisés ou le temps de grille correspondant à sa catégorie.

Ils seront rajoutés à la clôture des engagements après vérification par le CTR. Une facture sera éditée par le comité pour ces engagements supplémentaires.

La commission informatique